



NOMINIQUE, « LE PAYS OÙ L'ON REVIENT »

# LE BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2, N° 2

NOMINIQUE : 2327 HABITANTS, 100 LACS, 308 KM<sup>2</sup>

DATE : 25 FÉVRIER 2010

## MOT DU MAIRE

Chers concitoyennes et concitoyens,

À mon grand bonheur et celui de nous tous au conseil, les activités qui ont entouré l'événement de *Nomineige 2010* en début février nous ont fait découvrir les plaisirs de se retrouver ensemble parmi des gens de chez-nous et même de l'extérieur de notre municipalité. Au programme, le Brunch du maire pour le bénéfice de Centraide a connu une participation record et pour le reste, tous ont goûté aux plaisirs de plein air hivernaux et aux activités intérieures. Bravo et merci à tous ceux qui ont participé à ces moments rassembleurs et de joie de vivre à Nominique. Il y en aura d'autres. N'hésitez pas à contacter Mme Mylène Gagnon pour vous joindre aux bénévoles des dif-

férentes fêtes à venir.

Ailleurs, la Municipalité travaille de près avec les investisseurs des projets du lac Laflèche ainsi que de l'ancien couvent. Ces projets font l'objet d'une phase de planification concertée afin de bien franchir les étapes en vue des futures approbations municipales et citoyenne. Pour sa part, le dépôt du plan d'aménagement d'ensemble du lac Laflèche est repoussé jusqu'au mois de mai prochain pour fin de planification. Un autre projet d'une éventuelle maison de la culture de la MRC d'Antoine-Labelle basée à Nominique trace ses premiers jalons de concertation avec des gens du milieu ainsi que le Centre de développement local de la MRC d'Antoine-Labelle. Nominique demeure

une place de choix pour répondre aux besoins du patrimoine, des arts et de la culture pour l'ensemble de la MRC qui en tirera bénéfice.

Plus près de nous, le plan triennal d'immobilisation pour améliorer le réseau d'aqueduc, la conduite d'eau sur la rue St-Charles-Borromée et l'amélioration des chemins des Geais-Bleus, des Merles, de l'Aubépine et Chapleau suivent leur cours. Ces derniers seront réalisés dans le cadre d'une planification urbaine méticuleuse et suivant les subventions obtenues.

Profitez des plaisirs de l'hiver et prudence sur la route ou sur les sentiers.

Yves Généreux

## ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

### Rencontre de la Sûreté du Québec

27 février à 9h00

Salle A. Ardouin, centre communautaire

### Semaine de relâche

1er au 5 mars

Si la température le permet, la patinoire sera ouverte toute la semaine de 10h00 à 17h00 et de 18h00 à 21h30

Aucune autre activité spéciale n'est prévue.

Bon congé à tous !

### Heure du conte

17 mars à 10h00

Animation et lecture de contes pour les 0-5 ans.

Bibliothèque de Nominique

### Célébration pascalle

4 avril à 20h00

Concert bénéfique aux profits de l'église le dimanche de Pâques.

Église St-Ignace-de-Loyola

Admission générale 30\$, billets en vente à la bibliothèque.

### Dérive - Concert bénéfique

17 avril à 19h30

Concert bénéfique pour la Maison des jeunes, avec piano, harpe et guitare.

Maison des jeunes de Nominique

Adulte : 10\$ et 12 ans et moins : 4\$

### Sentiers glacés du golf - 5 km

7 jours par semaine, de 10h00 à 22h00

[www.hotelgolfnominique.qc.ca](http://www.hotelgolfnominique.qc.ca)

819-278-3836

Ouvert pendant la relâche sco-

## COORDONÉES :

### Bureau municipal

2110, chemin du Tour-du-Lac, Nominique (Québec) J0W 1R0

Téléphone : 819-278-3384 — Télécopieur : 819-278-4967

Courriel : [mun.nominique@tlb.sympatico.ca](mailto:mun.nominique@tlb.sympatico.ca) — Site web : [www.municipalitenominique.qc.ca](http://www.municipalitenominique.qc.ca)

## PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

8 mars 2010 à 19h30

Salle J. Anthime-Lalande

2112, chemin du Tour-du-Lac

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Prochain versement de taxes

Le deuxième versement de taxes doit être fait pour le 10 avril. Le premier versement était le 24 février.

### Politique pour le remplacement de bacs

Une nouvelle politique de remplacement pour les bacs a été adoptée. Ainsi, tout propriétaire ayant un bac endommagé ou brisé doit en aviser la municipalité le plus tôt possible. Le remplacement de tout bac volé, incendié ou accidenté par le contribuable sera au frais de ce dernier. Le remplacement de tout bac endommagé pour toutes autres causes sera au frais de la municipalité.

### Calendrier des activités - été 2010

Il est temps d'inscrire vos activités dans le prochain calendrier des activités qui couvrira les mois d'avril à août inclusivement. Faites parvenir vos inscriptions à Mme Mylène Gagnon avant le 19 mars.

### Stagiaire, service administratif

La municipalité accueillera Mme Christelle Saindon-Caron au printemps pour un stage non-rémunéré d'une période de 3 semaines.

### Commission d'enquête publique

À l'instar de plusieurs municipalités du Québec, la municipalité de Nominigüe a demandé au gouvernement du

Québec de tenir une commission d'enquête sur les allégations de conflits d'intérêts et de collusion dans l'industrie de la construction et dans le monde municipal.

### Demande de subvention au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

La municipalité a demandé au député de Labelle, M. Sylvain Pagé, de recommander au ministre des Transports du Québec de nous accorder une aide financière de 70 000 \$ à être investie sur le chemin de l'Aubépine et sur le chemin Chapeau.

## URBANISME ET COMITÉS

### Entreposage de véhicule

L'entreposage d'un ou plusieurs véhicules hors d'usage(s), non immatriculé(s) et fabriqué(s) depuis plus de sept ans est contraire à l'article 5 du *Règlement concernant les nuisances numéro 2008-312* et constitue une infraction.

Ainsi, si vous désirez vous départir d'un vieux véhicule automobile hors d'usage, une solution s'offre à vous : faites don de celui-ci en échange de son remorquage gratuit. Visitez le site internet [www.rein.ca](http://www.rein.ca) ou téléphonez à la Fondation

Canadienne du rein au 1-888-228-8673 dans le cadre du Programme Auto-Rein.

Soyez, de plus, informés que vous pouvez vous départir de carcasses automobiles ou morceaux de carrosserie chez le commerçant : Le Marché aux puces Gauthier (Tél. : 819-278-4375). Merci de faire votre part pour l'environnement.

### Rencontres des associations

Au cours des mois de février et mars, sont prévues des rencontres qui se

tiendront respectivement avec chacune des associations de lacs du territoire de Nominigüe et les élus municipaux. Quelques rencontres ont déjà eu lieu, lesquelles s'avèrent être des périodes d'échanges où les propriétaires riverains peuvent exprimer leurs opinions et besoins, et permettent au conseil municipal de se positionner en fonction de ses orientations et de sa planification. Cette belle collaboration ne pourra engendrer que des résultats positifs !

## AUTRES AFFAIRES

### Kermesse bénéfice

Le comité organisateur recherche différents articles pour le kiosque de bazar dans le cadre de la grande kermesse aux bénéfices de l'église qui se tiendra le 1er août. Vous avez de beaux articles ou des objets de piété à donner ? Contactez Gérard Brien au 819-278-0429 ou Jean-Guy Cousineau au 819-278-4717.

### Promenade pour les chiens

Votre fidèle compagnon de promenade, même s'il est petit, doit être retenu au moyen d'une laisse d'au plus deux mètres ou dans vos bras. Pour éviter des désagréments aux usagers des trottoirs et terrains municipaux, vous devez aussi ramasser leurs petits «cadeaux».

Pour terminer, l'obtention d'une licence est un incontournable, surtout si votre «toutou» se perdait, cela pourrait bien lui sauver la vie. Pour plus d'information, communiquez avec votre Service de l'urbanisme.